l'asbl "La boîte à malice" – Numéro d'entreprise : 0848-414-260
Adresse 2, rue de l'Enseignement 7011 ghlin

Responsables: Matagne Laureen : 0493/197972 - Deplancke Véronique : 0495/189658

Par mail : bamecole@hotmail.com

Année scolaire 2023-2024

Présentation

L'ASBL « La boîte à malice » vous présente son école maternelle privée.

« *Le jardin des arts* »

Nous sommes deux responsables de la section scolaire : Laureen Matagne et Véronique Deplancke. Fortes de notre expérience dans le domaine international, notre projet pédagogique est basé sur une didactique de différentes méthodes éducatives. Nous nous basons, notamment, sur les méthodes suédoises, norvégiennes et canadiennes… qui ont comme point commun de mettre leurs priorités sur l'art, la confiance en soi, la découverte par le jeu et l'autonomie, sans oublier le socle de compétences belge. Un cours de théâtre est prévu dans notre grille horaire et ce dès la 1ère maternelle.

L'art et la culture seront au cœur de notre pédagogie.

Nous avons pour objectif de faire de l'école un lieu d'apprentissage et d'épanouissement pour tous, un lieu d'éveil à l'envie et au plaisir d'apprendre, à la curiosité intellectuelle, à l'ouverture d'esprit. Notre ambition est de faire découvrir à l'enfant tout le potentiel qu'il a en lui.

L'objectif essentiel de l'école maternelle : aider chaque enfant à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences.

Nous avons donc opté pour une pédagogie qui a du sens, qui permet à l'enfant de :

- construire des liens
- de s'approprier les savoirs
- de s'exprimer
- de s'ouvrir au monde et aux autres

Une grande étape : « je vais à l'école »

L'entrée à l'école maternelle est une étape importante aussi bien pour l'enfant que pour ses parents. Elle entraîne une série de changements, notamment au niveau du rythme et des repères. Il est donc nécessaire que l'équipe éducative soit très attentive à créer, dès les premiers jours, un climat de confiance et de sécurité.

Ce n'est pas tout : en entrant à l'école maternelle, l'enfant découvre la vie en collectivité dans toute sa complexité. Il apprend à y trouver ses repères, sa place. Il est confronté à de nouvelles règles qu'il faut respecter. Il constate que l'on peut s'aider, coopérer en vue d'un même objectif. Cette situation lui permet de construire sa personnalité.

Il est aussi à une étape de son développement où il apprend à rencontrer l'autre et à le prendre en compte. Il est aussi à un âge où il commence à avoir envie de jouer avec les autres, où les expériences et l'imagination d'autres enfants stimulent et enrichissent ses propres activités.

L'interaction sociale favorise ainsi l'auto-construction des connaissances. L'échange avec les autres permet à l'enfant de devenir acteur de ses apprentissages.

En même temps qu'elle socialise, l'école donne à l'enfant l'occasion de développer ses compétences (agir, parler, imaginer, créer,…).

Les règles de vie en communauté vont aider l'enfant à se construire loin de la présence sécurisante des parents et développer ainsi sa confiance en lui.

Pour que tout ceci soit réalisable, il est impératif que l'équipe éducative, les parents et les enfants soient dans un climat de confiance et en coopération totale.

Pourquoi faire le choix d'une école privée ?

Pour tout un chacun, l'image d'une école privée est celle d'un enseignement élitiste qui coûte très cher. A la boîte à malice le coût est de 324€ par mois ce qui comprend : les repas chauds chaque midi, la soupe, les collations du matin et soir, la garderie du mercredi après midi jusque 16h30 et toutes les garderies du soir de 15h30 à 16h30, tout le matériel scolaire, l'eau, les cours, l'assurance annuelle.

Nous ne voulons pas parler d'un enseignement élitiste, mais d'un enseignement de qualité !

Nous garantissons que les classes ne seront pas surpeuplées (12 enfants maximum par classe). Afin de répondre spécifiquement aux besoins de chacun, afin de réaliser des apprentissages concrets et cohérents, pour assurer un suivi pédagogique correct, il est indispensable de ne pas dépasser ce nombre d'enfants par classe.

Qu'est qu'une école privée offre de plus qu'un autre établissement scolaire ? :

- L'école privée prend le temps et a une équipe encadrante qui permet l'apprentissage selon le rythme et les capacités de chacun. Le suivi personnalisé de chacun est une priorité.
- Des cours spécifiques (arts plastique, expression corporelle et théâtrale, ateliers scientifique et de découvertes, éveil à l'écologie …)
- L'enfant prend une place active dans ses apprentissages. Attentive, l'équipe éducative veillera à favoriser l'autonomie de l'enfant. Et voilà l'un des points pour lesquels le nombre d'enfants par classe est important.
- Nous avons la possibilité de **prendre le temps** d'enseigner par rapport aux autres établissements solaires qui sont surpeuplés et qui sont tenus par des programmes lourds qui ne donnent plus à l'enfant la possibilité de se construire, on le construit.
- Nous désirons que les parents soient impliqués dans la vie de l'école. L'avenir de vos enfants est très important ! Et c'est parce que nous sommes conscientes de cette importance que nous tenons à partager le quotidien scolaire avec vous !
- Nous favorisons la créativité, l'imagination, nous voulons promouvoir la confiance en soi, provoquer la curiosité et le plaisir de découverte.

En bref : des classes qui ne sont pas surpeuplées qui permettent donc un suivi personnalisé de chaque enfant. Un encadrement sécurisant. Une ambiance sereine qui favorise les apprentissages. Des relations humaines conduites sur la confiance et le respect. Permettre des apprentissages dans un environnement stimulant afin d'amener chaque élève à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie. Une équipe à votre écoute et disponible afin de bien préparer votre enfant à son avenir scolaire.

L E P R O J E T É D U C A T I F

E T

L E P R O J E T P É D A G O G I Q U E

l'asbl "La boîte à malice" – Numéro d'entreprise : 0848-414-260
Adresse 2, rue de l'Enseignement 7011 ghlin

Responsables: Matagne Laureen : 0493/197972 - Deplancke Véronique : 0495/189658

Par mail : laboiteamalice5@hotmail.com

Approche du projet éducatif :

Voici quelques points importants que vise notre projet éducatif :

- Responsabiliser, sociabiliser, rendre autonome.
- L'enfant doit se sentir unique et pouvoir évoluer à son propre rythme.
- Aménager des situations pour donner le désir de communiquer, les aider à développer leurs idées. Expérimenter, manipuler.
- Varier un maximum les situations d'apprentissage.
- Leur permettre une approche aux technologies nouvelles.
- L'expression artistique sera l'un des points forts : arts plastiques, éveil musical et expression corporelle et théâtrale,….
- Le langage : savoir parler, se faire comprendre, exprimer ses idées, se raconter,…comprendre des consignes. Le langage est un apprentissage primordial.
- Découverte d'une deuxième langue : habituer l'oreille des enfants à entendre une autre langue, à la comprendre et à la parler.
- Participation des enfants aux tâches quotidiennes afin de les responsabiliser.
- Développer la solidarité et la notion de partage. Développer le respect de soi et des autres.
- Promouvoir l'activité physique avec deux périodes de psychomotricité par semaine.
- Savoir vivre ensemble : apprendre à trouver ses repères et sa place au sein de la classe.
- Nous éviterons toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l'origine socio-culturelle et socio-économique à l'encontre des enfants.
- Notre programme visera à atteindre les objectifs et les compétences à acquérir avant le passage à l'école primaire. Une préparation aux diverses compétences sera assurée par un programme bien établi (découvrir la matière, découvrir le vivant, les formes et grandeurs, les quantités et les nombres, savoir se repérer dans le temps et dans l'espace, agir et s'exprimer avec son corps, savoir s'exprimer, savoir écouter, découvrir l'écrit, développer le sens artistique,…).
- Les cours se donneront dans 3 salles spécifiques : la salle de classe, la salle de psychomotricité et expression corporelle et en fin la salle d'art et de sciences.

Chaque enfant aura son propre dossier d'observation dans lequel ses acquis seront évalués.

Une journée type

Les activités seront gérées par groupe d'âge. Plusieurs ateliers seront organisés : un groupe sera à un atelier dirigé, pendant qu'un autre groupe sera dans un atelier de découverte ou de manipulation et un troisième groupe pourrait être en atelier « libre » (jeux de construction, pâte à modeler, puzzle, coin voitures, ….). Les enfants tournent ensuite dans les différents ateliers proposés.

Certains ateliers de découvertes ou ateliers scientifiques seront organisés de façon collective, ce qui permettra aux plus grands de mettre en pratique leurs connaissances et leurs savoir-faire. Expliquer ses acquis permet de mieux les assimiler.

Et ce qui permettra aux plus petits d'interagir avec les plus grands ce qui apportera un échange d'idées, un développement du langage, la socialisation.

- Une garderie sera organisée le matin de 7h30 jusque 8h30.
  Cette garderie est payante 0.5€ par demi- heure.
- **8h30** la classe ouvre et commence par un temps d'accueil qui permet à chacun de s'installer et prendre ses repères. Cette période permet aussi d'accueillir les enfants qui arrivent après la garderie du matin en compagnie des parents.

- **Tous les élèves doivent être présents à 8h45.**

- **9h00** début des cours :
- **10h30** collation du matin suivie d'une récréation de 15 min .
- **11h15** période d'activités
- **12h15** repas de midi
- **De 13h00 à 13h30** récréation pour les enfants ne dormant pas et les enfants qui en ont encore besoin, font la sieste.
- **De 13h 30 à 14h45** Les grands seront en activités plus spécifiques.
- **15h00** maximum les petits se lèvent de la sieste. Collation
- **15h30** fin des cours
- **Une garderie gratuite sera assurée de 15h30 à 16h30. Le mercredi également de midi à 16h30**

Au-delà de 16h30 la garderie sera payante en raison de 0.5€/ par demi-heure entamée jusque 18h00. Au-delà de 18h00 une pénalité de paiement vous sera demandée à raison de 2.5€/ par quart d'heure entamé. Dès 18h30 une compensation financière de 15€ vous sera demandée.

- <u>Le mercredi après- midi :</u> les cours se terminent à 12h00. Les repas chauds sont prévus pour les enfants qui restent à la garderie.

- Des activités extrascolaires sont proposées. (voir en annexe le calendrier des activités)

Quels cours seront proposés aux enfants ?

Nous suivrons un enseignement qui respectera le socle de compétences prévus par la fédération Wallonie Bruxelles. Cependant il sera également basé sur une didactique de différentes méthodes éducatives.

Quelques exemples :

À l'**école suédoise avant le tronc commun (en effet ce tronc commun a dégradé l'enseignement en Suède)** : l'enfant occupe une place de choix. On apprend surtout à penser par soi-même, à développer son autonomie et à acquérir le sens des responsabilités ; on augmente son savoir en le construisant avec d'autres enfants et en le mettant en pratique. Ici pas de compétition, on préfère l'auto-évaluation, la coopération et le travail manuel ou artistique qui permettent aux enfants de devenir des êtres sociables et responsables sans modèle pré-déterminé.
Dans une même école, plutôt que d'établir des listes de notions à connaître ou de compétences à maîtriser impérativement, on définit des **objectifs pour chaque enfant inscrit**. Dans le système suédois, l'enfant est acteur à part entière de son apprentissage et on estime que la confiance est la meilleure manière de soutenir et d'encourager son développement.

« Un exemple de devoir en suède : Le devoir s'intitule « Chasse à l'automne » il faut sortir dans la nature pour compter les éléments qui apparaissent sur la fiche. Il faut les reconnaître, les nommer, appréhender leur orthographe, les chercher et les compter. »

A l'école canadienne : Le Canada, pays leader dans les nouvelles méthodes d'apprentissage, ne cesse de promouvoir une éducation participative sous toutes ses formes; la pédagogie participative est le mot d'ordre pour tout enseignement.

Cette didactique pédagogique enrichi notre approche des différents apprentissages que nous abordons. Il nous sera permis (vu le nombre limité d'élèves par classe) de garantir un enseignement individualisé qui répondra au rythme, aux besoins et aux capacités de chacun. Nos apprentissages seront basés sur la découverte, la manipulation, l'expression. L'art est omniprésent : la peinture, le dessin, le modelage, la musique, le chant font partie du quotidien.

quelques exemple de matières :

- Deux périodes de psychomotricité par semaine :

Cette activité permet surtout de développer harmonieusement la motricité globale, fine et la coordination motrice. Votre enfant découvre un environnement aménagé, il joue avec un autre enfant, il s'éveille au rythme, à la relation musique- mouvement, il apprend à se détendre, il affine son sens de l'équilibre, il découvre son corps et l'espace, il s'amuse à se transformer, il devient de plus en plus adroit, il apprend à bien respirer. Des circuits, des jeux d'équipes, des jeux extérieurs (dès que le temps le permet), des jeux d'équilibre, des jeux rythmiques leurs seront proposés.

- L'éveil à une 2ème langue : l'anglais:

Nous aurons comme support notre marionnette Cubitus ne parle qu'en anglais et intervient régulièrement lors des différentes activités de la journée. Chaque jour, Cubitus nous apprendra à comprendre et à dire de nouveaux mots de vocabulaire. Dans chaque thème, nous exploiterons le vocabulaire spécifique. En commençant par les mots simples pour ensuite pouvoir former des phrases courtes avec une syntaxe correcte. Le chant, les scénettes, les découvertes d'affiches, les référentiels… nous serviront de support de travail. Chez les enfants, en maternelle, les aptitudes linguistiques se développent conjointement, aux autres compétences, connaissances et attitudes.

- Initiation à l'informatique qui peut commencer vers 4 ans:

Nous ouvrons l'accès aux technologies nouvelles : pc portable et tablette. Deux outils bien utiles si on sait les utiliser correctement. C'est une matière qui doit être complémentaire aux autres. L'informatique ne doit pas remplacer le papier crayon, les livres, les mathématiques… l'enfant doit savoir rester créatif et autonome. Ce sont des outils et non uniquement des consoles de jeux, ni un appareil qui réfléchit à notre place.

Comment se déroule ce cours : A cet âge l'enfant ne sait pas encore lire donc le cours aura comme support des imagiers et de la pratique afin de donner un maximum d'informations oralement. L'enfant apprendra le respect du matériel et comment utiliser les différents éléments . Nous apprendrons comment utiliser la souris et le trackpad . Dans notre programme il y aura l'initiation au programme wordart, initiation à word, initiation aux programmes paint et photofiltre.

- L’éveil scientifique :

Permettre aux enfants de découvrir les sciences de manière amusante. Un cours d’éveil scientifique, pour qu’il soit pris en considération par les enfants, doit être attractif, vivant ! C'est-à-dire que le cours doit être basé sur de la manipulation, des réalisations. On peut se servir par exemple de maquette en 3D. On peut également réaliser des mobiles, des objets qui peuvent être manipulés par les enfants…. Mais toujours garder à l’esprit que c’est par notre présentation du cours que l’enfant sera intrigué par ce qu’il découvre et que la présentation du thème lui donnera envie de poser des questions ou encore lui donnera l’envie de suggérer des théories….. L’enfant sera alors capable de : raisonner, d’améliorer son langage en formulant correctement ses idées. Il développera son sens de savoir écouter, sa socialisation. L’enfant osera prendre la parole pour échanger des idées. Un atelier qui comprend des thèmes tellement diversifiés à exploiter, où chacun peut demander à soulever un sujet précis, un atelier accessible à tous les âges. On peut aller de la magie des couleurs à l’observation des liquides en passant par le système solaire ou encore le cycle de l’eau. Pouvoir répondre aux diverses questions des enfants : pourquoi mangeons- nous ? Qu’est - ce qu’un volcan ? Comment utiliser une trompette ? Pourquoi les poissons ne peuvent pas vivre hors de l’eau ? Quels sont les insectes qui piquent ? Les loups sont-ils tous méchants ?....

La liste est infinie ! Explorer les thèmes les plus simples au plus complexes en passant par les plus étonnants. Voilà une merveilleuse aventure à offrir aux enfants.

- L’expression corporelle et théâtrale :

Ce cours est très important dans notre grille de programme ; l’enfant y apprendra à connaître son corps et à s’en servir comme moyen d’expression. Les divers jeux proposés apprendront à l’enfant à prendre conscience de son corps (schéma corporel), à extérioriser ses émotions, ses richesses créatives et spontanées. L’expression corporelle aide aussi l’enfant à vaincre sa timidité. Tout ceci dans le but de favoriser son épanouissement. Pour ce faire, nous ferons des jeux de mimes, de rythmes, nous travaillerons des petites scénettes, des jeux de voix, de respiration, de déplacement…..
L’enfant y améliorera son langage, sa créativité, sa sociabilité, sa confiance en lui.
Un cours rempli d’énergie, et de divers apprentissages utiles au développement et à l’épanouissement des enfants.

❖ cours d'arts plastiques :

Ce cours sera l'un des points important de notre programme. Il aura comme objectif d'encourager les enfants à découvrir les matières (peinture, encre, craie...) et les couleurs. Ce seront des moments d'échanges qui nourriront la dynamique de création, individuelle et collective.

<u>Les compétences visées par cette matière :</u>

Dans la découverte de cette première culture artistique, l'enfant va nourrir sa curiosité, son regard, développera ses intérêts et sollicitera son imagination et sa créativité. Il exercera sa capacité d'invention, ses formes d'expressions et pourra explorer différents langages plastiques.
Il pourra exploiter librement les matières mises à disposition, les toucher et les reconnaître.
L'enfant apprendra la bonne tenue des différents outils, à construire une maîtrise de la trace, affiner le geste et à exercer la coordination oculo-manuelle.
Ses facultés d'attention, de concentration y seront stimulées.

L'enfant sera capable de :
- expérimenter des matériaux, des supports, des outils, constater les effets produits et réinvestir les constats dans une nouvelle production.
- décrire et comparer des images en utilisant un vocabulaire approprié.
- choisir, manipuler et combiner des matériaux, des supports, des outils.
- témoigner d'une expérience, décrire une image.
- adapter son geste aux contraintes matérielles (outils, supports, matières).
- surmonter une difficulté rencontrée.
- exercer des choix parmi des procédés et des matériaux déjà expérimentés.

« Ne perdons jamais de vue
Que pour un enfant entre 3 et 6 ans, s'amuser est plus important qu'apprendre. Donc apprenons en nous amusant ! »

Les enfants participeront aussi à de nombreuses activités leur permettant de développer leur motricité, leur sociabilité et leur autonomie.

- Nous avons une bibliothèque qui permet aux enfants de reprendre un livre pour le we.
- Nous organiserons des journées à thèmes qui pourraient être : le marché de Noël, des journées spéciales avec les parents, des journées organisées en fonction du programme établi, ….. les dates et détails de ces journées vous seront communiqués dans le cahier de communication.
- Nous célébrons le 100ème jour de classe, inspiré des traditions scolaires américaines.

  Là bas comme chez nous, Le 100e jour sera une occasion spéciale de réfléchir et de

célébrer les étapes importantes de la réussite scolaire de vos élèves. L'enseignement américain étant basé sur la valorisation de l'enfant.

- Nous organiserons une journée porte- ouvertes chaque année dans le courant du mois de juin.

- Tout au long de l'année scolaire, nous organisons des activités extra muros avec nos élèves (visites, journées récréatives, ...). Ces différentes sorties font partie de l'activité habituelle d'une classe et se font toujours sous la responsabilité du titulaire. Chaque enfant est donc couvert par l'assurance de l'école. Les parents sont toujours prévenus à l'avance de ces sorties. La participation de l'enfant aux excursions est sujette à l'autorisation écrite et signée des parents. Pour certaines occasions il se peut que la titulaire demande votre présence.

Règlement d'ordre intérieur

Règlement d'ordre intérieur

L'école est un lieu de vie communautaire. Le règlement est la référence en cas de conflit. L'idéal serait donc que son application par tous aille de soi et qu'il ne faille pas y avoir recours. Ceci suppose le respect mutuel et l'acceptation de règles de vie en commun au sein de l'école, qui permettent à chacun de trouver un cadre de vie épanouissant qui favorise l'apprentissage.

1. L'inscription :

- ✓ Avant l'inscription, sur rendez-vous, il est important de permettre à l'enfant et à ses parents de visiter l'école et de rencontrer les membres de l'équipe éducative. Ainsi que de prendre connaissance du projet pédagogique de l'établissement.
- ✓ Les inscriptions se font sur rendez-vous au 0493/197972 ou 0495/189658 ou par mail : bamecole@hotmail.com.
- ✓ La demande d'inscription émane des parents ou de la personne investie de l'autorité parentale.
- ✓ L'inscription de l'enfant est définitive dès que nous avons reçu le dossier d'inscription dûment complété et signé ainsi que le versement du 1er mois de scolarité soit perçu sur le compte : Be76 0882 6617 8095.
- ✓ Les documents à fournir et à annexer au dossier d'inscription sont :
    - Enfants de parents séparés ou divorcés doivent fournir une copie de l'acte de jugement déterminant le domicile de l'enfant et éventuellement les modalités de garde (à renouveler s'il y a des modifications).
    - Une copie du carnet de vaccinations.

L'inscription ne sera validée que si le dossier de l'enfant est complet et signé,

et que la 1ère mensualité soit payée.

2) Dispositions générales:

- La violence et les brimades ne seront pas tolérées.
- La propreté dehors et dans les classes est requise.
- Tout le matériel scolaire doit être marqué.
- **Respecter les horaires prévus** afin de respecter le bon fonctionnement de la classe.
- Dans un souci d'équilibre, de suivi pédagogique et de réussite des objectifs énoncés dans le projet d'accueil il est impératif de Veiller à la fréquentation scolaire régulière de l'enfant.
- Nous vous demandons de nous communiquer oralement le nom et prénom de la/les personnes susceptibles de venir rechercher l'enfant. Ces personnes devront fournir une pièce d'identité avant de reprendre l'enfant
- Prévenir la responsable de classe avant 9h00 si votre enfant est dans l'incapacité de suivre les cours. Pour les enfants âgés de 5 ans, Une absence de 2 jours sera justifiée par un certificat médical à remettre dans les 48h.
- A partir de 5 ans, au bout du 6ème demi-jour d'absence, les parents seront convoqués afin de prendre des mesures de remédiation et/ ou expliquer les règles relatives à l'obligation scolaire.
- Veuillez consulter le cahier de communication et parapher chaque nouvelle notification. Y indiquer toute absence prévue (rendez-vous médicaux ou autre) et préciser le motif de l'absence, le jour et l'heure.
- Les objets étrangers aux cours (jeux divers, consoles portable,… etc.) sont interdits dans l'école
- Pour le cours de psychomotricité, veuillez, mettre une tenue pratique et confortable. Nous vous demandons de fournir des petites chaussures blanches de gymnastique.
- Les effets personnels (vêtements, boîte à tartines, cartable, chaussures de gymnastique, gourde...) : Le nom et le prénom de votre enfant est INDISPENSABLE sur chaque effet personnel.
- Il est fortement déconseillé de mettre aux enfants des bijoux (gourmette, chaîne…) qui sont dangereux et qui se perdent. Nous dégageons toute responsabilité en cas de perte.
- Comme dans toute collectivité, il convient d'apprendre à bien vivre ensemble, se respecter les uns les autres et maintenir en parfait état les espaces et matériels de travail.
- savoir-vivre : Par son langage, son attitude, l'élève témoigne de son respect envers les parents, ses condisciples, et le corps enseignant.
- Toutes les expressions racistes, vulgaires ou grossières à l'encontre de qui que ce soit ainsi que toutes bagarres ou coups sont sévèrement réprimandés ; voir exclusion après la 3ème réprimande.
- En cas de conflits entre élèves, les parents de ceux-ci ne peuvent en aucun cas interpeller, réprimander d'autres enfants que le leur dans quelque lieu que ce soit. En cas de soucis, les parents doivent en avertir la responsable présente qui prendra les mesures qui s'imposent.

- Les portes se fermeront à 9h. Passé ce délai, personne n'entrera dans l'enceinte de l'établissement. Les enfants qui arriveraient de façon très tardive seront accueillis à la porte de l'établissement.

3) Horaires , garderies et modalités de paiements :

- ✓ L'école sera ouverte de **7h30 à 18h00**. Les garderies doivent être réservées la semaine précedente.
- ✓ **Les cours commencent à 8h45** et se terminent chaque jour **à 15h30** sauf le mercredi, les cours se terminent à midi.
- ✓ **Une garderie payante est organisée chaque matin de** 7h30 à 8h30 au prix de 0.5€/ demi-heure.
- ✓ **La garderie du soir** débute à 15h30 jusque 18h00. Le mercredi de midi à 18h00.Cette garderie est **gratuite jusque 16h30.** De 16h30 à 18h00 le prix de 0.5€par demi heure vous sera demandé.
- ✓ Le mercredi après-midi (de 12h à 15h30) ainsi que certains jours en semaines (de 15h30 à 17h30) diverses activités extrascolaires pourraient vous être proposées. (voir annexes)

Au-delà de 18h00 une pénalité de paiement vous sera demandée à raison de 2.5€/ par quart d'heure entamé. Dès 18h30 une compensation financière de 15€ vous sera demandée.

Les parents sont tenus de s'y conformer strictement dans le respect de chacun et surtout pour des mesures de sécurité mais aussi pour le bon fonctionnement de la classe

- ✓ **Le montant forfaitaire mensuel** s'élève à 300€ par mois et **comprend** :
  - Les repas chauds.
  - **Tout** le matériel scolaire (sauf cartable et sac).
  - Les prestations de cours.
  - Les collations de 10h et de 15h.
  - L'assurance annuelle.
  - Les garderies du soir de 15h30 à 16h30 et le mercredi de 12h à 16h30
- ✓ **Ce montant ne comprend pas :**
  - Les langes
  - La garderie du matin.
  - Les garderies du soir de 16h30 à 18h00
  - Certaines activités extra-muros pour lesquelles une participation minimale pourrait être demandée. (théâtre, cinéma, musée,….)

Le paiement du forfait mensuel se fait avant le 5 du mois

sur le compte N° Be76 0882 6617 8095.

- ✓ . Si après un rappel, le paiement n'est pas effectué nous nous verrons dans l'obligation de majorer votre facture de 7%. Au bout du 2ème rappel l'élève ne sera plus admis jusqu'au paiement du montant dû.
- ✓ Les jours de fermeture prévus dans le calendrier ne sont pas facturés.
- ✓ L'absence pour raison de maladie de l'enfant est communiquée **au plus tard à 9h00,** le 1er jour de maladie. **Aucun certificat ne sera déduit du montant mensuel.**

Le forfait a été calculé sur le nombre de jours ouvrables de l'année scolaire (nous avons déduit les congés scolaires) et réparti la somme due à l'année en 10 mois.

- ✓ Pour les fratries 10% sera déduit du montant total de la facture.

- ✓ <u>Avance forfaitaire</u> :
  - Le montant du 1 er mois d'école de votre enfant est payé dans les 5 jours suivant l'inscription.
  - En cas d'annulation d'inscription cette avance forfaitaire ne vous sera pas restituée.
- ✓ <u>Modalité de préavis en cas de départ prématuré :</u>
  En cas de départ durant l'année scolaire 3 mois de préavis vous seront facturés (prestés ou pas).

- ✓ Modalités de révision de la participation financière : Les forfaits mensuels peuvent être révisé chaque année, l'augmentation ne dépassera pas 10% du montant initial.

4) A l'attention spécifique des parents:

- ❖ Les parents sont périodiquement informés de l'évolution de leur enfant, de tous les éléments relatifs à la vie scolaire et du calendrier des réunions des parents.
- ❖ L'école peut organiser plusieurs types de rencontres école-parents.
  - Des *réunions collectives : une de ces réunions sera prévue en début d'année scolaire*, pour nous permettre de vous communiquer l'organisation générale et les objectifs prioritaires de l'école. Il y en aura 2 sur l'année.
  - Des *réunions individuelles en cours d'année scolaire* (organisées généralement sur rendez vous). Ces réunions ont pour but de permettre aux parents de rencontrer individuellement la titulaire de classe et de faire le bilan d' apprentissage de l'enfant. Le dialogue parent-enseignant est essentiel !

- **Les parents s'engagent** à travailler en partenariat avec l'équipe éducative de l'établissement et à faire participer les enfants aux différentes actions pédagogiques menées dans l'établissement.

5) santé:

- Les parents se doivent de prévenir le plus rapidement possible la titulaire de classe en cas de maladie contagieuse contractée par l'enfant.
- Les médicaments peuvent être administrés par la responsable mais uniquement sur prescription médicale.
- En cas d'accident, l'équipe enseignante fait appel aux services d'urgence et accompagne l'enfant jusqu'au moment où les parents pourront prendre le relais. La famille est prévenue immédiatement. L'enfant sera dirigé vers l'hôpital de votre choix !

6) assurances:

Documents à joindre

- Une copie du carnet de vaccination de votre enfant.
- Les parents séparés ou divorcés, un acte de divorce ou un jugement rendu par le tribunal est demandé par souci de transparence.

Liste de matériel à prévoir

- Une tenue de rechange
- Un pantalon de pluie
- Les langes
- La couverture pour la sieste si vous le désirez. Nous pouvons en fournir sur place.
- Des chaussures de sport.
- Chapeau/casquette
- Botte en caoutchouc

Je soussigné Mr/Mme ----------

Déclare avoir reçu le règlement d'ordre intérieur ainsi que le projet d'accueil de l'école de la boîte à malice

en date du ----------

signature :

Annexes

Autorisation parentale pour

La prise et/ou la diffusion de photographies et/ou

la réalisation et diffusion de vidéos

Dans le cadre des activités organisées au sein l'école, Je soussigné,

Parent de ……(Nom et prénom de l'enfant)

marque mon accord – mon désaccord(*) :

pour la prise de photographies et la réalisation de vidéos à l'école (à des fins pédago- giques,...).

pour l'affichage de photographies et de présentation de vidéos au sein de l'école.

Sur le site internet de l'école. (les photos sont floutées)

Sur les réseaux sociaux. (les photos sont floutées si aperçu d'enfants)

Pour des publications (folders de l'école, brochure de l'ONE, etc.). (les photos ne sont pas floutées)

(*) Biffer la mention inutile

L'école garantit que l'ensemble des règles existantes visant à assurer la protection de la vie privée de chacun, telle qu'énoncée à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, seront respectées.

Fait à , le

Signature du (des) parents: Signature du responsable du milieu d'accueil:

Activités extrascolaires et stages de vacances.

Les stages de vacances :

- ✓ Pendant les vacances scolaires des stages de vacances à thème sont organisés. Les prix varient en fonction du thème abordé.
- ✓ Les élèves de notre établissement ont une réduction de **10%** sur les prix des stages.
- ✓ Des informations complètes vous seront données dans la farde de communications avant chaque période de vacances.

Les activités extrascolaires :

- ✓ Des activités extrascolaires sont proposées chaque année aux élèves.
- ✓ un calendrier détaillé sera disponible en juin.
- ✓ Ces ateliers ont tous un programme par année.
- ✓ Les ateliers proposés sont très variés atour de l'art et la culture dès le plus jeune âge. Le paiement des ateliers d'activités se fait par trimestre et sont non remboursable.

NOTRE CALENDRIER scolaire

Calendrier des scolaires – Année scolaire 2023-2024	
Rentrée scolaire	Lundi 28 août 2023
Fête de la communauté française	mercredi 27 septembre 2023
Toussaint	Du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2023
Vacances de Noël	Du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 05 janvier 2024
Récupération du 11 novembre	Le lundi 12 février
Mardi gras	Le mardi 13 février
Congés scolaires	Du lundi 26 février au 8 mars 2024
Lundi de Pâques	Le lundi 1er avril
Congés scolaires	Du lundi 29 avril au vendredi 10 mai
Pentecôte	Lundi 20 mai
Lundi du doudou	Lundi 27 mai
??	Préparations portes- ouvertes
Les vacances d'été	Du lundi 8 juillet au vendredi 23 août 2024

Jour de rentrée 2023 : lundi 28 août 2023

Deux dates de formations pédagogiques seront à intégrer à ce calendrier.

Nous vous en informerons dès que possible.

Récapitulatif de la participation financière.

Le forfait mensuel s'élève à 300€ par mois

- ✓ L'inscription ne sera validée que si le dossier de l'enfant est complet et signé. Et que la 1ère mensualité soit payée**.**
- ✓ L'école sera ouverte de **7h30 à 18h00**. **Les cours commencent à 8h45** et se terminent chaque jour **à 15h30** sauf le mercredi, les cours se terminent à **midi**.
- ✓ **Une garderie payante est organisée chaque matin de** 7h30 à 8h30 (0.5€ par demi-heure)
- ✓ **La garderie du soir** débute à 15h30 jusque 18h00. Cette garderie est **gratuite jusque 16h30 .** payante de 16h30 à 18h à raison de 0.5€la demi-heure
- ✓ **Au-delà de 18h00 une pénalité** de paiement vous sera demandée à raison de 2.5€/ par quart d'heure entamé. Dès 18h30 une compensation financière de 15€ vous sera demandée.
- ✓ **Le montant forfaitaire mensuel comprend** :
  - ❖ Les repas chauds et soupe.
  - ❖ **Tout** le matériel scolaire (sauf cartable et sac).
  - ❖ Les prestations de cours.
  - ❖ Les collations de 10h et de 15h et eau à volonté.
  - ❖ L'assurance annuelle.
  - ❖ La garderie du soir jusque 16h30.
- ✓ **Ce montant ne comprend pas :**
  - ❖ Les langes
  - ❖ Certaines activités extra-muros.
  - ❖ Les garderies du matin de 7h30 à 8h30 et les garderies du soir de 16h30 à 18h
- ✓ **Le paiement du forfait mensuel se fait avant le 5 du mois.**
- ✓ Si après un rappel, le paiement n'est pas effectué nous nous verrons dans l'obligation de majorer votre facture de 7%. Au bout du 2ème rappel l'élève ne sera plus admis jusqu'au paiement du montant dû.
- ✓ **Aucun certificat ne sera déduit du montant mensuel.**
- ✓ Le forfait a été calculé sur le nombre de jours ouvrables de l'année scolaire (nous avons déduit les congés scolaires) et réparti la somme due à l'année en 10 mois.
- ✓ Pour les fratries 10% sera déduit du montant total de la facture.
- ✓ Avance forfaitaire :
  - ❖ Le montant du 1 er mois d'école de votre enfant est payé dans les 5 jours suivant l'inscription.
  - ❖ En cas d'annulation d'inscription cette avance forfaitaire ne vous sera pas restituée.
- ✓ Modalité de préavis en cas de départ prématuré :

En cas de départ durant l'année scolaire 3 mois de préavis vous seront facturés (prestés ou pas). **Modalités de révision de la participation financière : Les forfaits mensuels peuvent être révisé chaque année, l'augmentation ne dépassera pas 10% du montant initial.**

Je me pose quelques questions :

.

❖ Comment est assurée la sécurité de mon enfant ?

- Par des locaux et du matériel adapté.
- Les locaux et les installations sont mis aux normes imposées par l'one, les pompiers et l'afsca.
- Un règlement d'ordre intérieur est établi pour garantir une totale sécurité à vos enfants. Les enfants et toute personne entrant dans l'établissement est tenu de le respecter.
- Les parents sont tenus de préciser les personnes susceptibles de reprendre l'enfant. Nous pouvons, par souci de sécurité, demander à la personne qui vient chercher l'enfant de nous présenter sa carte d'identité.
- La grille extérieure et fermée lors des récréations ou lors d'activité extérieures
- Toute personne est obligée de sonner pour entrer dans l'établissement.

❖ Comment est assurée la communication dans l'équipe encadrante? et les parents ?

- Un carnet de communication interne est à remplir en temps et en heure par le personnel.
- Chaque enfant à un cahier de communication.
- Un tableau d'affichage sera également mis à disposition afin d'informer les parents.

❖ Dans l'optique de promotion de la santé, nous veillerons à assurer une vie saine aux enfants :

- Par rapport à l'alimentation : un menu varié sera proposé chaque semaine. Ces menus seront adaptés suivant les besoins spécifiques des enfants (allergies, convictions religieuses, problèmes de santé…). Nous réalisons les repas nous-même afin de nous assurer de la provenance des aliments et que leur manipulation est faite en respect de toute règle d'hygiène.
- Les jeux et les locaux sont entretenus de façon très régulière : nettoyages des locaux chaque jour et nettoyage des jeux chaque semaine.
- Afin d'assurer une vie saine à l'enfant, il est impératif de respecter ses rythmes : repas, sieste, activités, repos, jeux,…
- Les soins : le lavage et désinfection des mains du personnel après les changes, avant de manipuler la nourriture, après chaque soin ….. ce sont des gestes omniprésents. Apprendre aux enfants à se laver les mains (avant les repas, après le passage aux toilettes, après avoir joué dehors….). En collectivité, le respect de l'hygiène sur tous les points est un impératif ! Chaque enfant a son casier avec ses effets personnels.
- Nous aurons un suivi médical qui sera assuré une fois par année scolaire. La date sera communiquée dans le cahier de communication.

❖ Comment va s'effectuer le passage à l'école primaire ? enseignement obligatoire dès 5 ans ?

- Nous annexons les documents utiles au passage de l'école privée à un établissement de votre choix. Ainsi que les informations qui vous éclaireront sur la légalité de suivre un enseignement en établissement privé.
- Si votre enfant a atteint ses 6 ans il passe en première année dans l'école de votre choix.
- Si votre enfant n'a pas encore ses 6 ans nous demandons au centre PMS de passer le test d'évaluation nécessaire et nous demandons les documents de dérogation à la communauté française. Dans ces documents les parents introduisent leur demande pour que leur enfant puisse passer en primaire et la responsable de la classe, rempli un volet spécifique dans lequel elle relate les acquis de l'enfant et donne une appréciation concernant les capacités de l'enfant à passer en école primaire.

Fiche d'inscription

Ecole privée « ASBL La boîte à malice »

L'enfant

Nom de l'enfant : ……

Prénom de l'enfant : ……

Date et lieu de naissance: ……

Parents ou responsables légaux

Nom et prénom: …….. Père – mère – tuteur
Adresse : ……

Téléphones : - GSM : ……
- Professionnel : ……

E-mail : ……

Nom et prénom: …….. Père – mère – tuteur
Adresse : ……

Téléphones : - GSM : ……
- Professionnel : ……

E-mail : ……

- Autres numéros en cas d'urgence : ……

:……

Personnes susceptibles de venir rechercher l'enfant :

Nom	Prénom	adresse	téléphone

Remarques particulières :

……
……

Garderies :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
Matin					
Soir					

Questionnaire santé :

Medecin en charge de l'enfant :

Nom et prénom : ……
N° de télépone : ……
Adresse : ……

Votre enfant a- t- il des allergies ? Oui – non
Si oui quelles allergies ? Quels sont les traitements?
……
……

Votre enfant a- t- il un autre souci de santé ? Oui – non
Si oui quel est- il et quel en est le traitement apporté?
……
……

Votre enfant suit- il un régime particulier? Oui – non Si oui lequel?
……
……

Autres remarques:
……
……..

En cas d'urgence vers quel hôpital voulez-vous que l'on se dirige ?
……..

Une copie des vaccinations sera jointe en annexe.

Date et signature(s) :